

Coud'fleur

N'oubliez pas de vous inscrire
avant le 26 juin 2026

Le concours des maisons fleuries est basé essentiellement sur la qualité de la décoration qui doit être visible de la voie publique. Le jury tient compte également des aménagements des abords et notamment de tout ce qui pourrait apparaître inopportun : éléments décoratifs en surnombre et/ou disgracieux, panneaux publicitaires, défauts architecturaux, etc...

Les membres du jury auront une attention particulière si vous utilisez la biodiversité (diversité des espèces vivantes et de leur caractère génétique), tout en respectant les perspectives environnementales et écologiques (les services municipaux « espaces verts et environnement » sont à votre disposition pour vous aider).

Le concours est jugé sur place par un jury local dont le président et les membres seront désignés par le Maire, avec la participation de professionnels de l'horticulture. Le jury passera à deux reprises pendant la durée du concours. Chaque membre du jury octroie 4 notes par participant pour juger de :

✿ l'harmonie ✿ la qualité ✿ la propreté ✿ la diversité des fleurs

Un prix d'originalité, « Coud'fleur » pourra également être décerné pour désigner un coup de cœur pour un balcon, un jardin, une terrasse, une initiative remarquable repéré(e) lors du passage du jury et pour lequel l'habitation n'est pas forcément inscrite au concours. Des bons d'achat seront à gagner.

✿ Bulletin d'inscription

À retourner impérativement **AVANT LE 26 JUIN 2026** au service environnement
uniquement - Ferme Vernaelde, 165 rue du Boernhol

Nom

Prénom

Adresse

(Préciser éventuellement le n° d'entrée, d'appartement et l'étage)

Tél.

Mail

Déclare avoir pris connaissance du règlement, et m'inscrire (une seule inscription autorisée) au concours de fleurissement 2026.

Catégorie :

- ☐ A. Pavillons avec jardins très visibles de la rue
☐ B. Maisons avec jardinet
☐ C. Fenêtres ou façades fleuries individuelles
☐ D. Façades, balcons ou terrasses d'immeubles collectifs

J'autorise les photographes de la commune à prendre des clichés de mon jardin ou de ma façade dans le cadre du concours.

Pour les personnes inscrites dans la catégorie D, merci de retirer au service environnement, ferme Vernaelde, 165 rue du Boernhol, un panneau pour indiquer votre balcon.

Numéro du panneau :

Date et signature obligatoire :

Pour plus d'informations, contacter : **Service Environnement**
Ferme Vernaelde - 165 rue du Boernhol
Tél. : 03.28.24.15.41 - alisson.godin@ville-coudekerque-branche.fr

Coudekerque
Notre avenir à tous
Branche

2026

Plus belle la ville !



J'aime
ma ville,
je la fleuris

Concours des balcons et jardins fleuris

Nombreux lots
Bons d'achat
Pas de perdants



Une tombola est prévue
pour les participants
présents le jour de la remise des
prix. Celle-ci sera dotée
de nombreux lots.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Coudekerque
Notre avenir à tous
Branche

Les lauréats 2025



Des plantes et des fleurs de plus en plus utiles à la nature en Ville ... Et toujours aussi jolies !

Les beaux jours s'installent et avec eux, la nature reprend ses droits en Ville: les massifs fleurissent, les espaces verts toujours plus nombreux répondent à l'attente de bien-être et de fraîcheur des habitants. La Ville se pare de ses plus beaux atouts pour ce qui est coutume d'appeler la belle saison.

A chaque printemps, sont désormais plantées de nombreuses fleurs qui ont vu le jour dans les serres municipales remises en état et nous permettant, désormais, de produire une partie importante de la floraison de l'année.

La Ville s'adapte aussi aux évolutions climatiques avec l'arrivée des nombreux jardins secs privilégiant rocaillles, gravier, des plantes peu gourmandes en eau associées subtilement à de nombreuses variétés moins éphémères grâce à un vrai savoir-faire de nos jardiniers afin de les rendre esthétiques et utiles.

En effet, le retour de la nature et de la biodiversité au travers d'hôtels à insectes, d'arbres couchés laissés volontairement à l'arrière du Parc d'Agglomération du Fort Louis, permettant ainsi à toute une vie microscopique de se développer, et la plantation tout au long de l'année d'arbres supplémentaires faisant de Coudekerque- Branche, la ville la plus arborée de l'Agglomération démontrent que l'on peut faire de belles choses tout en préservant nos ressources naturelles et en rendant tout cela joli.

Cette année, encore, j'espère que vous serez nombreux à nous accompagner pour rendre la Ville plus belle et plus agréable en vous inscrivant au concours des jardins et balcons fleuris qui est doté de nombreux lots. Aucun des participants n'est perdant.

Tout le monde s'accorde à dire que Coudekerque-Branche est une belle Ville agréable à vivre, c'est aussi grâce à la participation de chacun.

Je compte sur vous !

Barbara BAILLEUL
Adjointe au cadre de vie, à l'environnement,
Fleurissement, propreté urbaine de la ville
de Coudekerque-Branche
Délégue Communautaire
Conseillère Départementale du Nord

La ville continue la gestion de la ressource en eau

Avec les épisodes de sécheresse de plus en plus récurrents, la ville a décidé de prendre les devants en faisant construire 7 puits artésiens à différents endroits stratégiques de la commune. La municipalité a aussi équipé en récupérateur d'eau de pluie de nombreux bâtiments publics (et maintenant les cours végétalisées des écoles) ce qui permet de maîtriser l'eau et l'arrosage même en période de sécheresse.



VILLES & VILLAGES
où il fait bon vivre

Un exemplaire du règlement sera gratuitement adressé à toute personne qui en fera la demande écrite.

Plus belle la Ville

90 Massifs à Coudekerque
55 500 fleurs plantées en ville
26 agents espaces verts
30 Agents service propreté
200h de nettoyage des tags en 2025
421 220 kg de déchets ménagers
ramassés par la ville en 2025
300 Poubelles en ville
104 Km de voirie nettoyés quotidiennement



Du 1^{er} juin
au 31 août
2026

Sur les traces des plus beaux arbres et Coudekerque en fleurs

1 - Prenez en photo les plus beaux arbres et /ou les massifs fleuris de la commune
2- Envoyez vos photos et selfies sur www.ville-coudekerque-branche-fr dans la rubrique prévue à cet effet. Vous serez averti par courrier de la remise des prix, qui se fera courant octobre.